



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et de la Chefferie
coutumière



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Aménagement et
du Développement des territoires

DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

**A L'OCCASION DE LA VALIDATION TECHNIQUE DU
DOCUMENT ACTUALISE DE LA POLITIQUE
NATIONALE DE DECENTRALISATION**

Dates : 15, 16 et 17 avril 2025

Lieu : Kara, Palais des Congrès

Madame la Coordinatrice de la Cellule Présidentielle d'Exécution et de Suivi des projets prioritaires,

Monsieur le représentant de la Primature,

Monsieur le représentant de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Togo,

Mesdames et Messieurs les représentants des ministères et institutions de la République,

Madame et Messieurs les Gouverneurs,

Madame et Messieurs les Préfets,

Mesdames et Messieurs les maires,

Mesdames et Messieurs les chefs des Services Techniques Déconcentrés de l'État,

Vénérés chefs traditionnels, gardiens de nos us et coutumes,

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers,

Monsieur le chef de mission et membres de l'équipe technique de la mission,

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile,

Chers acteurs de l'écosystème de la décentralisation, en vos rangs, grades et titres, tous protocoles observés et respectés,

Mesdames et messieurs,

Je voudrais avant toute chose m'acquitter d'un agréable devoir, celui de souhaiter à toutes et à tous une cordiale bienvenue au palais des congrès de Kara, où nous nous réunissons aujourd'hui et les deux jours suivants pour une étape importante dans la consolidation du processus de décentralisation dans notre pays.

La rencontre de ce jour s'inscrit dans le cadre de l'actualisation de la Politique Nationale de Décentralisation et a pour but de valider le document actualisé de ladite politique pour l'horizon 2025-2034.

En outre, je tiens à vous transmettre les salutations chaleureuses et les encouragements de mon collègue, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière qui aurait souhaité être parmi nous aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

Avant d'aller plus loin, je voudrais saisir cette occasion pour rendre un hommage mérité au Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, qui par son leadership et sa vision, a su poser les jalons d'une transformation profonde en matière de décentralisation et de démocratie locale dans notre pays.

En effet, la décentralisation, consacrée par la Constitution du 14 octobre 1992, renforcée par celle du 06 mai 2024 et réaffirmée par les réformes successives notamment la réforme 5 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 intitulée : « **décentralisation et déconcentration de l'État** », est aujourd'hui un pilier fondamental du développement national.

C'est aussi l'occasion de saluer l'ensemble du Gouvernement pour son travail acharné dans la réalisation des objectifs fixés par la Feuille de Route Gouvernementale Togo 2025, qui fait de la décentralisation une réforme stratégique majeure pour le développement de nos collectivités territoriales.

Mesdames et Messieurs,

Il me plaît de rappeler ici que le processus de décentralisation dans notre pays a fait du chemin, depuis les premières élections municipales historiques de 1987.

Avec l'adoption de la feuille de route sur la décentralisation et les élections locales en mars 2016, le gouvernement a redynamisé ce processus et nous a permis d'enregistrer des résultats satisfaisants notamment avec le **renforcement du cadre juridique et institutionnel, la communalisation intégrale en 2017 et les élections municipales de juin et août 2019.**

Et, plus récemment, la **création des régions en mars 2022, la tenue des élections régionales en avril 2024 et**

l'opérationnalisation des régions par les nominations des gouverneurs, l'élection et l'installation des conseils régionaux.

Ce sont là autant de résultats de la mise en œuvre de la feuille de route sur la décentralisation et les élections locales.

Aujourd'hui, malgré ces avancées majeures, les défis restent nombreux et nécessitent des actions fortes pour répondre aux attentes légitimes de nos populations de vivre dans la paix et la quiétude sociale, d'accéder aux ressources essentielles de vie et de bénéficier d'un cadre de vie sain et sûr.

La présente actualisation de notre Politique Nationale de Décentralisation intervient dans ce cadre.

Mesdames et messieurs,

L'actualisation de la Politique Nationale de Décentralisation (PoNaDecT) s'inscrit dans une volonté ferme du Gouvernement d'adapter notre cadre juridique, institutionnel et financier aux conjonctures actuelles afin de permettre à l'État et aux élus locaux, en collaboration avec le secteur privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers, de pleinement jouer leur rôle dans le développement de notre patrie bien aimée.

La vision de la nouvelle Politique Nationale de Décentralisation s'intitule comme suit :

« *En 2034, la décentralisation au Togo sera participative, inclusive, soutenue par une administration publique locale performante offrant des services adéquats aux citoyens dans un environnement de paix* ».

Pour réaliser cette vision, l'État et tous les acteurs impliqués dans le processus conjugeront leurs efforts aux fins de la territorialisation des politiques publiques et de l'organisation des collectivités territoriales pour incarner l'autorité au sein de ces territoires, sur la base du principe de subsidiarité qui a été réaffirmé dans le document.

Cette nouvelle Politique de Décentralisation met également l'accent sur les questions épineuses comme le **transfert des compétences et des ressources**, le **financement du développement local**, le **renforcement des capacités des acteurs**, la **promotion de l'économie locale**, la **promotion de la participation citoyenne**, la **gouvernance locale**, le **suivi-évaluation**, la **communication et l'appropriation du processus**, la **prise en compte du genre et de l'inclusion sociale**, la **question sécuritaire**, l'**emploi**, la **digitalisation**, l'**environnement** et le **changement climatique**.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une logique de transformation progressive mais déterminée, orientée vers un renforcement structuré de la gouvernance territoriale.

C'est dans cette logique que l'objectif principal du présent atelier est de contribuer à la formulation d'actions pouvant faire de la décentralisation et de la gouvernance locale, des instruments de lutte pour éradiquer la pauvreté, promouvoir la paix, et renforcer la cohésion sociale et le développement de nos territoires.

A terme, il est question de contribuer à la mise en œuvre de la vision du Gouvernement qui ambitionne de fournir des services adéquats et de qualité à tout citoyen vivant au Togo, partout, à tout moment et dans toute contrée.

Pour concrétiser cette vision, trois axes (03) stratégiques ont été définis :

- **Axe 1** : Renforcer le cadre juridique et institutionnel de la décentralisation et de la déconcentration ;
- **Axe 2** : Améliorer la gouvernance inclusive et la délivrance des services de qualité ;
- **Axe 3** : Améliorer la résilience environnementale et sécuritaire dans les collectivités territoriales.

Il faut noter que le processus d'élaboration de cette politique a été séquencé en trois (03) phases, suivant une **approche inclusive et participative**, mobilisant les acteurs des niveaux central, déconcentré et local de l'administration, des experts nationaux couvrant l'essentiel des thématiques de la décentralisation et de la déconcentration ainsi que les acteurs du Comité technique de

suivi de l'actualisation de la politique nationale de décentralisation, mis en place par arrêté du ministre chargé de la décentralisation.

Au titre des résultats obtenus, nous pouvons noter que :

- ✓ La première phase consacrée au démarrage du processus a abouti à la détermination de la méthodologie à adopter lors d'un atelier tenu le 02 août 2024 à Lomé ;
- ✓ La deuxième phase a permis d'établir, sur la base des problèmes majeurs identifiés et des données collectées auprès des différents acteurs, un diagnostic détaillé pour la formulation de la vision. Ce rapport diagnostic a été validé ici même, dans les locaux du Palais des congrès de Kara, les 12 et 13 décembre 2024 ;
- ✓ La troisième phase a, quant à elle, été consacrée à l'élaboration du plan stratégique et plan quinquennal d'actions budgétisé, avec les résultats attendus, les activités, les indicateurs, les délais ainsi que l'identification des responsables en charge de l'exécution. Ce plan d'action quinquennal budgétisé 2025 – 2030 (PAQB), est estimé à un **coût global d'environ 51 milliards de F CFA ou plus précisément 51 090 155 000 FCFA.**

Il me plaît donc de me réjouir que la nouvelle Politique de Décentralisation dont nous proposons aujourd’hui la validation, est le fruit d’un processus participatif et inclusif, ayant conjugué les intelligences et les efforts que j’évoquais tantôt.

Je voudrais également saluer ici les efforts des membres du Comité technique de suivi de l’actualisation de la politique nationale de décentralisation. Votre engagement, votre expertise et votre dévouement ont été des atouts inestimables pour accompagner le cabinet technique et assurer la réussite des travaux. Je tiens à vous témoigner, en mon nom propre et celui de l’ensemble du Gouvernement, notre reconnaissance pour ces apports précieux.

Mesdames et Messieurs,

Considérant la volonté affirmée du Chef de l’État et de l’ensemble de son Gouvernement d’instaurer des réformes significatives et, considérant la diversité des acteurs ici présents, je demeure convaincu qu’au sortir de cet atelier, nous franchirons une étape cruciale qui nous permettra de consolider, dans la durée, le bien-être économique et social, la sécurité et la cohésion sociale, au profit de nos concitoyens.

Je ne vous apprends rien en rappelant que la réussite de cette Politique dépendra avant tout de l’engagement collectif de tous les

acteurs impliqués au niveau des diverses institutions : ministères, collectivités territoriales, partenaires techniques et financiers, secteur privé et société civile. Une approche collaborative est indispensable pour garantir un développement harmonieux de nos collectivités territoriales.

C'est dire, tout l'espoir que le Gouvernement togolais, fonde en cette rencontre qui se veut un espace d'échanges et de contributions aux fins de proposer des actions cohérentes holistiques, inclusives, efficientes et efficaces pour l'action d'ensemble à l'horizon 2034.

Au regard de la qualité des acteurs ici rassemblés, je ne doute point des recommandations pertinentes, réalistes mais ambitieuses qui sortiront de cette rencontre. Je vous exhorte donc à contribuer activement durant ces trois jours d'échanges.

Avant de clore mon propos, je voudrais saisir cette occasion pour adresser, au nom du Gouvernement togolais, notre reconnaissance à tous nos partenaires techniques et financiers pour l'appui constant. C'est aussi l'occasion de remercier la coopération allemande, qui à travers la GIZ, continue de faire de son engagement à nos côtés une preuve éloquente que le développement est une œuvre collective.

Tout en souhaitant plein succès à nos travaux et un bon séjour à Kara, je déclare ouverts, les travaux de l'atelier de validation technique de la Politique Nationale de Décentralisation, en mon nom propre et celui de mon collègue, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière.

Je vous remercie !

FIN